

58628-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Bauarbeiten – Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e

OJ S 18/2026 27/01/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Bauleistungen - Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Ville de Paris

E-Mail: DFA-PavillonDauphine@paris.fr

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e

Beschreibung: Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e à usage principal de salons de réception

Kennung des Verfahrens: d18b6648-0152-4859-9896-bc291c90534a

Interne Kennung: 2501716

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Zentrale Elemente des Verfahrens: Concession de travaux soumise aux articles L 3100-1 et suivants et R 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique et aux articles L.1410-1 à L.1410-3, R.1410-1 et R.1410-2 du Code Général des Collectivités Territoriales Procédure ouverte : les candidats remettront leur candidature et leur offre dans un même pli électronique, dans les conditions décrites au règlement de consultation.

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Bauleistungen

Zusätzliche Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 45000000 Bauarbeiten

Zusätzliche Einstufung (cpv): 55520000 Verpflegungsdienste

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: 1 place du maréchal de Lattre de Tassigny

Stadt: Paris

Postleitzahl: 75016

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: L'établissement Pavillon Dauphine, édifié sur un emplacement concédé de 8 570 m², est situé dans le Bois de Boulogne à proximité de la porte Dauphine. Le périmètre de la concession est circonscrit aux bâtiments : un bâtiment principal de 1 238 m² de surface de plancher (un édicule au sud), aux espaces extérieurs (environ 3 683 m²), zones de stationnement au Nord et à l'Est (1 463 m²), ainsi qu'aux réseaux de la concession.

2.1.3. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 123 600 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Une visite est proposée après demande des candidats conformément aux conditions fixées au RC. L'offre comprend les documents détaillés dans le règlement de consultation de la consultation. Les plis devront être transmis impérativement par voie dématérialisée sur <https://marches.maximilien.fr> avant la date et heure limite fixée au 5.1.12. Ils devront contenir dans un unique envoi deux sous-dossiers distincts relatifs à la candidature et à l'offre. Les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés. Possibilité d'adresser ou déposer une copie de sauvegarde dans les conditions fixées par le règlement de consultation. Les candidats pourront se présenter soit seuls, soit en groupement d'entreprises. En cas de groupement, chaque membre doit fournir l'ensemble des informations et pièces demandées (sauf la lettre de candidature valant le cas échéant habilitation du mandataire). Le candidat établi hors de France fournit les certificats ou documents équivalents délivrés par l'autorité administrative ou judiciaire compétente de son pays d'origine ou d'établissement attestant de l'absence de cas d'exclusion. Le cas échéant, les candidats joignent une traduction en français des documents remis dans une autre langue. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités pour la présentation de sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du contrat. Si le candidat s'appuie sur un opérateur pour ses seules capacités techniques et/ou professionnelles, à l'exclusion des capacités économiques et/ou financières, le candidat n'est pas tenu de produire les liasses fiscales pour cet opérateur. Les candidats qui produisent une candidature incomplète ou contenant de faux renseignements ou documents ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure. Seront déclarées irrecevables et éliminées les candidatures présentées par un candidat qui ne peut participer à la procédure (articles L3123-19 et L3123-20 du code de la commande publique) ou qui ne possède pas les capacités ou aptitudes exigées au point 5.1.9. Seules les offres des candidats donc la candidature aura été jugée recevable seront analysées. Au vu de l'avis de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT, l'autorité concédante pourra organiser une négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires. Le choix du concessionnaire sera effectué en application des critères définis dans le dossier de consultation et soumis au vote du Conseil de Paris. Il sera demandé au candidat ou au groupement d'entreprises retenu de constituer, en tant qu'actionnaires, une société dédiée à l'exécution du contrat. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition. Le montant estimé de la concession indiqué au 5.1.5 est exprimé en euros HT constants, valeur 2026 et correspond au chiffre d'affaires hors taxes estimé total du concessionnaire sur la durée du contrat, au titre de l'exécution de la concession. Ce chiffre d'affaires inclut ainsi l'ensemble des produits, sur la durée du contrat, liés à l'exploitation de l'établissement

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/23/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0003

Titel: Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e

Beschreibung: Dans le cadre d'une concession de travaux et dans le respect des contraintes liées au site, le concessionnaire rénovera et exploitera l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine en proposant une activité de salons de réception. Les activités proposées devront contribuer à la valorisation du site et de son environnement et être compatibles avec le caractère de la zone naturelle et forestière. Le concessionnaire devra s'engager à réaliser, a minima, le programme de travaux obligatoires suivant : - Travaux bâtimentaires : sécurité, structure et clos couvert, réfection et traitement complet de la façade arrière, suppression de la chaufferie gaz, mise en place d'un système de supervision, installation des brasseurs d'air et installation d'économiser d'eau. - Réfection de la voie d'accès privative, harmonisation des bordures, murets, clôture le long de la voirie partagée, intégration paysagère de l'édicule situé au sud. - Extérieur : création de percées visuelles, récupération et stockage des eaux de pluie, aménagement d'une rampe PMR - Parking : réfection de l'éclairage des aires de stationnement, mise en place de bornes de recharge pour Véhicules Électriques, création d'un emplacement pour stationner les vélos. Les travaux sont décrits précisément dans les documents du dossier de consultation A titre strictement indicatif, l'enveloppe globale de ces travaux obligatoires est estimée à 1 600 000 euro(s) HT euro(s) (valeur 2026) hors aménagement intérieur et hors travaux gros entretien renouvellement (GER) et hors autres investissements nécessaires sur la durée du contrat. La Ville de Paris ne participera pas au financement des investissements et n'assumera pas la maîtrise d'ouvrage. Le concessionnaire assumera seul la direction technique, le financement des travaux ainsi que le risque d'exploitation. Il aura également à sa charge toutes les dépenses de fonctionnement, d'entretien, de réparation ou de construction liées aux biens objet du futur contrat. A l'issue du contrat, l'intégralité des ouvrages et aménagements deviendra propriété de la Ville de Paris, sans que le concessionnaire puisse prétendre à une quelconque indemnité. Pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement, le concessionnaire sera autorisé par le contrat à occuper les dépendances du domaine public de la Ville de Paris et devra, en contrepartie, verser une redevance qui tiendra compte des avantages de toute nature procurés du fait de l'occupation et l'utilisation de ce domaine. Une redevance minimale garantie (RMG) annuelle fixée par le candidat sera attendue ainsi qu'une redevance variable assise sur l'activité. Cette redevance variable, fondée sur le chiffre d'affaires et fixée par le candidat, ne pourra être inférieure à la redevance minimale garantie quel que soit le chiffre d'affaires réalisé. Le concessionnaire devra fournir des garanties assurant la bonne exécution du contrat. Des garanties couvrant le non paiement de la redevance et des pénalités et l'inexécution du programme contractuel d'investissements sont prévues

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Bauleistungen

Zusätzliche Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 45000000 Bauarbeiten

Zusätzliche Einstufung (cpv): 55520000 Verpflegungsdienste

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: 1 place du maréchal de Lattre de Tassigny

Stadt: Paris

Postleitzahl: 75016

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 05/01/2027

Laufzeit: 13 Jahre

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 123 600 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Varianten: Nicht zulässig

Beschreibung der finanziellen Sicherheit: Garantie à première demande ou dépôt de garantie

Frist für den Eingang der Angebote: 11/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit,

Mitteuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Informationen über die Überprüfungsfristen: Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Ville de Paris

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Ville de Paris

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif de Paris

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Ville de Paris
Registrierungsnummer: 21750001600019
Abteilung: DFA - Service des concessions
Postanschrift: 7 avenue de la Porte d'Ivry
Stadt: Paris
Postleitzahl: 75013
Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)
Land: Frankreich
E-Mail: DFA-PavillonDauphine@paris.fr
Telefon: +33142762184
Internetadresse: www.paris.fr
Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): <https://marches.maximilien.fr>
Profil des Erwerbers: <https://marches.maximilien.fr>
Rollen dieser Organisation:
Beschaffer
Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Paris
Registrierungsnummer: 17750005500013
Postanschrift: 7 rue de Jouy
Stadt: Paris cedex 4
Postleitzahl: 75181
Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)
Land: Frankreich
E-Mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefon: +33144594400
Rollen dieser Organisation:
Beschaffungsdienstleister
Überprüfungsstelle
Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt
Schlichtungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 81c13d89-b913-4e99-b2ad-dc45bf7e4e36 - 01
Formulartyp: Wettbewerb
Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Unterart der Bekanntmachung: 19
Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 26/01/2026 10:09:52 (UTC+02:00)
Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit
Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch
Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 58628-2026
ABl. S – Nummer der Ausgabe: 18/2026
Datum der Veröffentlichung: 27/01/2026